Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 3

Artikel: Walenstadt, haut lieu de l'infanterie : un entretien
Autor: Sigerist, Rolf
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344440

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Walenstadt, haut lieu de l'infanterie

Un entretien avec le colonel Rolf Sigerist, commandant de l'Ecole de tir de Walenstadt.

Au sortir de son cours de répétition et à la veille de remettre le commandement de son régiment et de l'Ecole de tir, le colonel Sigerist a trouvé le temps d'un entretien avec la *Revue militaire suisse*. Promu brigadier le 1er janvier 1982, devenant du même coup chef d'état-major du corps d'armée de campagne 2, notre interlocuteur, ce dernier automne, voyageait entre son nouveau PC, Berne et Walenstadt, simultanément absorbé par ses nouvelles et anciennes fonctions. Nous ne le remercions que plus vivement des instants qu'il a bien voulu nous consacrer.

***RMS:* Ainsi qu'en témoigne l'impressionnante galerie de portraits des commandants successifs, l'Ecole de tir de Walenstadt est héritière d'une tradition plus que centenaire. Quand a-t-elle été créée, par qui et pourquoi?**

R.S.: La date officielle de la création de l'Ecole de tir coïncide avec celle de la fondation de l'armée fédérale: 1874. En réalité, des essais avaient eu lieu auparavant, et l'on peut enregistrer une activité de l'Ecole dès 1870 déjà. Le premier commandant fut le colonel Hans von Mechel. Je suis, quant à moi, le quatorzième commandant des écoles de tir.

Curieusement, la création de ce centre d'instruction n'est pas due au premier chef à des impératifs militaires, mais bien plutôt à des raisons économiques et commerciales. Jusqu'en 1856, en effet, la voie du lac était la seule praticable pour le commerce entre la cuvette de Sargans et le canal de la Linth conduisant finalement à Zurich. Les terrains situés sur la rive est du lac étaient donc destinés aux opérations de chargement et de transbordement de marchandises, de même qu'à de nombreux entrepôts. Avec l'ouverture de la route bordant la rive sud du lac, en 1856, le port de Walenstadt et les terrains qui l'environnent perdaient toute importance économique. C'est alors que l'achat en fut proposé aux militaires. C'est là que se situe le début de la présence militaire à Walenstadt.

***RMS:* L'Ecole de tir n'a pas qu'une mission d'instruction. De quoi êtes-vous encore chargé?**

R.S.: Préalablement, je voudrais dire que l'instruction demeure la plus importante de toutes nos tâches. Mais il est exact que nous en avons d'autres, que je diviserai en trois groupes:

D'abord, *les essais à la troupe* de tout le matériel imaginable, armes,

véhicules, mais aussi matériel personnel. Nous intervenons, dans le processus des essais, immédiatement après ceux qu'entreprend le Groupement de l'armement. Nous avons à déterminer les programmes d'essais par la troupe, et nous exerçons la surveillance sur le déroulement des opérations dans les écoles et les cours. Nous effectuons aussi des essais nous-mêmes, et je dispose, pour l'ensemble de ces activités, d'une équipe permanente dirigée par un officier instructeur.

Cette branche connaît un très intense développement depuis 1978.

Ensuite, nous trouvons tout *le secteur des expertises*: expertises des places et stands de tir, des installations montées sur les différentes places d'armes. Notre mission consiste essentiellement à en contrôler la sécurité. Nous avons, en outre, à fournir les expertises rendues nécessaires par les accidents de tir. Enfin, nous formons des experts et sommes responsables de l'établissement, du contrôle et du renouvellement des brevets d'experts que détiennent de nombreux instructeurs hors de l'Ecole de tir.

Finalement, nous fournissons une certaine *infrastructure* à des écoles et des troupes. Pour mémoire, je mentionnerai les démonstrations d'application de la théorie de tir que nous mettons sur pied pour les écoles d'officiers. Je rappellerai aussi les services (ciblerie principalement) que nous mettons à disposition de ces mêmes écoles sur nos propres places de tir. Je signalerai, enfin, que nous gérons un dépôt de cibles sur lequel sont basées toutes les troupes faisant service en Suisse orientale.

***RMS:* Quels sont les cours et écoles dépendant de l'Ecole de tir, et combien d'élèves formez-vous par année?**

R.S.: Nous avons tout d'abord quatre écoles de tir pour futurs commandants d'unité d'infanterie et des troupes légères non mécanisées, ce qui représente 120 à 140 élèves environ. Puis deux volées d'instructeurs suivant l'école militaire I, représentant 30 à 40 participants. Viennent ensuite cinq cours de combat rapproché (environ 250 élèves), deux cours lance-mines (environ 100), des cours techniques lance-mines pour officiers de landwehr (environ 120), l'école centralisée pour sous-officiers instructeurs avec quelque 30 participants. A cela s'ajoutent différents cours pour instructeurs dont le nombre et les effectifs varient sensiblement d'une année à l'autre. J'assume personnellement certains commandements (les écoles de tir par exemple), alors que d'autres, comme les cours de combat rapproché, sont commandés par l'officier supérieur adjoint.

***RMS:* De quel personnel disposez-vous pour mener à bien votre tâche?**

R.S.: Le personnel de l'Ecole de tir se monte à 15 instructeurs et 40 employés civils, sans tenir compte de l'intendance des places d'armes de Walenstadt et de St-Luzisteig. Trente-

L'équipe d'essai au travail sur un véhicule tout terrain

cinq employés civils sont occupés sur les places de tir, cinq sont engagés aux essais, à l'entretien des armes et lors des démonstrations réalisées pour les écoles d'officiers.

***RMS:* Sur toutes les places d'armes, installations et moyens d'instruction s'améliorent chaque année. Comment appréciez-vous les moyens actuels de l'Ecole de tir, quelles sont les dernières modernisations effectuées et, enfin, quels sont les projets actuellement à l'étude?**

R.S.: Les moyens actuels de l'Ecole de tir sont bons. Les acquisitions les plus récentes ont été des maisons de combat rapproché, des cibles automatiques et des positions de tir construites en ciment. Sont projetées pour l'immédiat deux pistes (Walenstadt et St-Luzisteig) de buts mobiles et une installation automatique de buts chars.

A mon sens, nous avons suffisamment d'installations. Il ne faut pas exagérer, en particulier dans le domaine des positions de tir. Il faut, dans les écoles aussi, s'habituer aux positions naturelles et ne pas créer, pour nos élèves, des conditions par trop idéales et différentes de celles qu'ils rencontreront au cours de répétition ou au combat. Si des améliorations sont encore possibles, c'est surtout

dans le secteur des cibles et des buts que je les vois.

***RMS:* On entend souvent dire que les instructeurs qui font un long stage à Walenstadt sont ensuite trop spécialisés et ne peuvent alors que difficilement être engagés ailleurs. Qu'en pensez-vous?**

R.S.: Je ne crois pas. L'instruction à la technique de tir comporte en soi suffisamment d'aspects tactiques pour que l'instructeur conserve la vue d'ensemble. Je pense en particulier à la collaboration entre les différentes armes de l'infanterie (fusiliers avec lance-mines, canons antichars, engins filoguidés) à l'échelon du bataillon. Les officiers instructeurs restent à l'école en moyenne quatre ans, ce qui n'est pas excessif. Je vous donne, en revanche, partiellement raison en ce qui concerne certains sous-officiers qui sont restés beaucoup plus longtemps et se sont, de ce fait, fortement spécialisés. Mais ces spécialistes sont précieux.

***RMS:* Vos rapports avec la population locale?**

R.S.: Ces rapports sont bons. Nous y vouons à tous les échelons un soin particulier. D'abord, nous connaissons les gens, et ils nous connaissent personnellement. Ensuite, nous avons à cœur de les renseigner, et de les renseigner à temps. Cela dit, il est évident que Walenstadt a atteint son point de saturation et que c'est ailleurs qu'il nous faut trouver des possibilités supplémentaires et des terrains d'évitement. C'est ce que nous sommes en train de rechercher dans le secteur du Flumserberg pour permettre d'alléger quelque peu l'occupation militaire dans la plaine.

***RMS:* Très prochainement, vous allez passer le témoin à votre successeur. Quelles ont été vos priorités durant ces cinq années de commandement et quels sont les vœux que vous formulez pour l'avenir de l'Ecole de tir de Walenstadt?**

R.S.: J'ai eu deux efforts principaux: le premier consistait à me consacrer à la formation des futurs commandants d'unité et des instructeurs. Il y a eu beaucoup à faire pour adapter et mettre au point les plans d'instruction en fonction des exigences nouvelles. Le second a porté sur l'élaboration des structures de l'Ecole de tir dans le sens d'une meilleure coordination à l'intérieur de ses différents services et, à l'extérieur, avec les troupes dont la collaboration nous est assurée.

A ce propos, je voudrais dire que nous nous réjouissons du contact que nous avons avec les corps de troupe (six bataillons par année travaillent pour nous comme troupes d'application), et en particulier avec les Romands. Nous sommes heureux d'aller dans le sens de la récente interpellation Wyss au Conseil national qui prônait des échanges accrus par-dessus la Sarine.

Mon vœu est que l'on ne donne plus

à l'Ecole de tir de missions supplémentaires. Et ce n'est pas qu'une question de personnel, mais aussi de place et d'installations. Les tâches qui sont actuellement les nôtres requièrent l'infrastructure de Walenstadt. Il n'est pas pensable de dédoubler cette place d'armes, pour l'instant du moins. Au demeurant, la centralisation actuelle est favorable à une bonne coordination des travaux, des essais et de l'instruction. On ne pourrait y renoncer sans porter préjudice à chaque domaine, à celui de l'instruction en particulier. Ce qui ne serait évidemment pas souhaitable. ■

SYMPOSIUM D'HISTOIRE MILITAIRE

Pully, 10-11 septembre 1982

Le Service Historique de l'Armée organise les 10 et 11 septembre prochain au Pavillon de recherches Général-Guisan (av. du Général-Guisan 119, 1009 Pully) un symposium consacré à certains aspects moins connus de l'histoire militaire suisse et de quelques éléments offrant un intérêt particulier de l'histoire militaire générale.

Ce premier symposium prévoit des exposés traitant notamment:

- des fortifications aux XIIIe et XIVe siècles en Suisse centrale;
- de l'Ecole suisse et de l'Ecole espagnole au XVIe siècle;
- de la position de Jomini en tant qu'expert militaire à la cour de Russie;
- d'une phase de la guerre de l'Indépendance américaine.

Les intéressés voudront bien s'inscrire auprès de M. Etienne Hofmann, En Roche, 1073 Savigny, **d'ici au 30 avril, dernier délai.** Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser au lieutenant-colonel J.-J. Rapin, Batelière 8, 1007 Lausanne.